Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 8 (1870)

Heft: 24

Artikel: [Anecdote]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180864

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ment quand M. Favrat est de la partie et qu'il assaisonne chaque bouchée d'un bon mot, sans préjudice aux anecdotes désopilantes du dessert.

N'oublions pas de mentionner une agréable surprise occasionnée par l'arrivée sur table de nombreuses bouteilles d'excellent Montreux, avec étiquette et bouchon goudronné, notez bien. C'est que, en pleine montagne, au pied de Jaman, une aubaine pareille n'est pas peu de chose pour nous autres Vaudois. Puisse M. le juge D., l'auteur de cette généreuse et aimable attention, ne pas oublier la course de l'an prochain!

Le retour se fit par Glion, en suivant un sentier ombragé qui longe la rive gauche de la baie de Montreux. A dix minutes des Avents, ce sentier fait un long détour qu'on peut abréger en coupant par le plus court. Mais pour jouir de cet avantage il faut franchir une pente gazonnée d'une roideur intolérable. Quelques-uns d'entre nous y regardèrent à deux fois et hésitèrent; le plus courageux s'y lança, et quelques secondes après nous le vîmes rouler au bord du torrent où le jeta violemment cette course forcée.

Je suivis son exemple; d'autres vinrent sur mes pas, et je ne tardai pas à voir passer à mes côtés, avec une vitesse incroyable, une espèce de pelotte humaine, avec deux jambes en l'air, qui me montra quatre fois les mêmes phases dans son mouvement de rotation. La rapidité de cette descente incongrue ne me permit pas de distinguer nettement les formes de l'objet. Arrivé au bas, je reconnus un professeur occupé à faire l'inventaire de sa personne afin de s'assurer s'il n'avait rien perdu dans le trajet.

Ce petit incident nous égaya jusqu'au Righi vaudois. Là nous fîmes une petite halte. Une joie indicible animait notre gent écolière. Des touristes anglais admiraient cette jeunesse en fête. — « Aoh! vos petious zenfants sont bien intéressantes; aoh! ils étaient beaucoup chauds; le sueur il coulait sur leur piauvre petit figure, aoh!...

Nous entrâmes dans une auberge pour prendre quelques rafraîchissements; mais nous fûmes servis avec une telle lenteur que je ne m'en expliquai la cause qu'après avoir réfléchi que nous étions des naturels du pays; car à plusieurs reprises on vint nous dire: « Chut!! s'il vous plaît, Messieurs, pas si haut; nous avons des étrangers au-dessus!...»

Eh, quoi! nous ne pourrons bientôt plus visiter nos belles montagnes que le chapeau à la main et le dos courbé; il n'y aura bientôt plus de rocher, plus de chute d'eau, plus de gorge dans nos Alpes où quelque marchand de côtelettes ne vienne vous dire: « Chut! s'il vous plaît, nous avons des étrangers! »

Raconter le retour à Lausanne, en chemin de fer, est chose impossible, tant la scène était étourdissante de gaîté et d'entrain dans le train. Ce n'était que refrains patriotiques, petits discours improvisés, acclamations frénétiques, vivats, etc.

Il y eut cependant au milieu de cette expansive jeunesse un moment de réel et touchant enthousiasme. « Au lieu de ces vivats à tout propos, dit un des maîtres, quand vous apercevrez l'obélisque de Cully, criez: Vive Davel! pour honorer la mémoire de ce martyr de l'indépendance du canton de Vaud! Et quand vous serez en face de Lutry, criez: Vive Victor Ruffy!»

Comme on peut le croire, la recommandation fut chaleureusement accueillie et vigoureusement exécutée.

Et combien j'en passe d'incidents de toute espèce, de reparties malicieuses et d'innocentes espiègleries qui se donnaient essor entre les couplets de chansons que tout le monde commençait et que nul ne savait finir.

Ainsi fut l'aller, ainsi fut le retour.

Mais un autre retour, celui des choses d'ici-bas, se fit sentir deux jours plus tard par l'arrivée d'une lettre du juge de paix de Montreux, invitant poliment messieurs les professeurs à payer une note de 169 francs pour herbe foulée, frais d'expertise, etc.

Il faudra bien s'exécuter; mais le fait est excessivement regrettable pour nos établissements d'instruction publique. Que diront nos neveux alors qu'ils liront dans les comptes du directeur du Collége ou de l'Ecole industrielle: « payé 169 francs de foin pour les élèves!... » Ils se feront une singulière idée de notre système d'éducation. L. M.

Les anciens Lausannois se rappelleront sans doute que les revues et les avant-revues étaient, il y a quelque cinquante ans, de véritables fêtes qui attiraient sur Montbenon la majeure partie de la population de la ville et des environs.

Deux personnages jouaient ordinairement un certain rôle dans ces réunions militaires : c'étaient Viret, ouvrier teinturier, et Tranchet, coupeur (fendeur) de bois. Ils offraient l'un et l'autre à la jeunesse le jeu connu à Lausanne sous le nom de carrousel (jeu de bagues). Toutes les places n'étant pas également favorables à ce divertissement productif pour ses propriétaires, il s'en suivit un jour une rixe de préférence. C'est ce fait que l'auteur des quelques vers suivants a essayé de raconter. Quant aux autres acteurs de ce drame, Goncet, Troillet, Cambredon, etc... ils sont parfaitement connus de ceux qui se rappellent nos deux héros. Margot la balafre, en sa qualité de recruteur (racoleur) pour le service de France, avait une réputation de crânerie qui légitime le rôle qu'on lui fait jouer. Ajoutons enfin qu'il y avait à cette époque, au Pont, une fabrique d'eaux gazeuses sous la raison Verre et Targe; qu'un nommé Nicolet tenait un cabaret au bas de Montbenon et que Piolet et Sion étaient les pâtissiers-confiseurs à la mode.

Les carrousels rivaux.

Muse des grands héros, viens accorder ma lyre;
Fais briller dans mes vers la flamme qui t'inspire,
Ils doivent retracer les hauts faits éclatants
De deux rivaux fameux, illustres combattants.
Tu les vis, Montbenon, entrer dans ton arène;
Tu frémis à l'aspect de cette horrible scène;
Jamais, dans ton enceinte, on ne vit tant d'exploits
Dignes de fatiguer la déesse aux cent voix!